

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE 2007

I- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 19 JUILLET 2007

Le procès-verbal de la séance du 19 juillet 2007 est adopté par 29 voix pour (ID Commune [27], En Avant Pour Houilles [2]) et 5 abstentions (Agir Pour Houilles [4] et Mme Sellin-Catta [1]).

II- RELEVÉ DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE (Article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Après les interventions de Madame Sellin-Catta et de Monsieur Micor, Monsieur le Maire passe aux questions soumises à l'approbation du Conseil municipal.

III- QUESTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL

BATIMENT

1 - Demandes d'autorisations d'urbanisme pour démolir un pavillon et ses annexes et pour la réalisation d'une clôture au 6 rue de Bapaume à Houilles (Rapporteur M. François Heurtel)

Après intervention de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide à l'**unanimité** d'autoriser Monsieur le Maire à déposer, au nom de la Commune, les demandes d'autorisations d'urbanisme liées à la démolition du pavillon et à la réalisation d'une clôture au 6 rue de Bapaume.

ENVIRONNEMENT

2 - Demande d'autorisation d'abattage de deux arbres sur un terrain boisé et classé (Rapporteur M. Thierry Micor)

Après intervention de Monsieur le Maire, de Madame Sellin-Catta et de Monsieur Boivin, le Conseil Municipal décide à l'**unanimité** d'autoriser Monsieur le Maire à déposer, au nom de la Commune, une demande d'autorisation d'abattage pour les deux acacias situés sur le terrain boisé et classé de la rue Zamenhof.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h20